Rapport d'activité 2023/2024

SUAPS

Oxygénez vos études

SUAPS
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

https://sport.uca.fr/

SOMMAIRE

01 Notre service et ses missions
02 Quelques résultats sportifs
03 Notre projet de service 24/25
04 Nos formations
05 Nos équipements sportifs
06 Notre budget
07 Notre équipe
08 Une année au SUAPS

1) Notre service et ses missions :

LE MOT DE LA DIRECTION

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives propose et organise l'ensemble des formations par la pratique physique et sportive des étudiants et des personnels de l'Université Clermont Auvergne et des Établissements qui lui sont associés et ce sur tous les sites territoriaux sur lesquels l'UCA est présente.

En matière de pratiques physiques et sportives, cette année universitaire clôture un cycle de préparation d'un évènement historique majeur : l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques en France. Difficile de ne pas débuter cet édito par l'implication du SUAPS et donc de l'UCA dans cette aventure. En effet, notre université, via son SUAPS, est labellisée « Génération 2024 ». Ce label créé en 2017 par les ministres de l'éducation nationale et des sports dans le cadre du volet Héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, a pour objectif de participer au développement de la pratique sportive chez les jeunes. Le SUAPS s'incrit totalement dans cette perspective et réaffirme son rôle institutionnel : former le futur citoyen à intégrer dans ses habitudes de vie une pratique physique raisonnée propre à favoriser sa santé.

Une fois n'est pas coutume, nous entrerons dans ce rapport d'activités du SUAPS par quelques faits compétitifs qui, en cette fin d'année universitaire, ont fait briller l'UCA dans la communauté éducative.

Gardons toutefois à l'esprit que la pratique physique ne se limite pas à la compétition. Quelle que soit l'entrée dans la pratique physique : l'activité, la convivialité, la compétition ou l'intégration dans les maquettes universitaires, celle-ci s'oppose à la sédentarité. Et c'est ici que « le sport », en tant que « grande cause nationale » de cette année 2024 prend tout son sens. Que chaque étudiant, chaque personnel de l'UCA trouve épanouissement dans la pratique physique et sportive est l'objectif poursuivi par le SUAPS et son équipe.

Ces quelques pages ont pour objet de vous faire découvrir les coulisses du SUAPS, les grands axes de son projet de service, l'enjeu territorial qui est le sien.
L'équipe du SUAPS vous souhaite une bonne lecture et une excellente rentrée universitaire 2024 2025 !

Céline MONSAURET

Directrice adjointe

François PARROT

Directeur

2) Quelques résultats sportifs ...

L'équipe féminine de hanball
championne de France universitaire

L'équipe féminine de rugby championne
de France universitaire

L'équipe féminine de tennis
championne de France universitaire

Médaille d'or en double AURA
pour le golfeur Mateo Da Costa

Stéphane Varennes, enseignant SUAPS et
Philippe Amadon administratif SUAPS sont
champions de France universitaire de golf.

Vincent Philippon, enseignant
du SUAPS est champion de
France Universitaire de 10km
sur route

3) Notre projet de service 24/25 :

3-1) Nos Axes

Axe 1 <u>Développer la pratique physique et sportive</u>

Le SUAPS c'est tout un environnement sportif au sens large pour les étudiants et le personnel de tous les sites de l'université. Une cinquantaine de « sports » sont proposés, en guise de supports culturels avec pour objectif avoué : « la pratique physique pour tous ». L'accès à ces activités se décline selon des entrées multiples afin que chacun, selon ses sensibilités, trouve la forme de pratiques qui lui convient :

- Un large éventail de pratiques ;
- Du débutant au très haut niveau ;
- Un engagement « à la carte » avec des pratiques ponctuelles, hebdomadaires, semestrielles, annuelles, des stages ;
- Du loisir sportif à la compétition universitaire ;
- Du volontariat à la pratique physique obligatoire, chaque enseignement dispensé par le SUAPS vise à former les étudiants et personnel de l'UCA à la régularité et à l'autonomie dans la pratique physique et sportive afin de contribuer à l'enjeu sociétal sanitaire.

Ceci en lien direct avec l'Héritage attendu des JOP 2024.
Le développement de la pratique physique passe par le déploiement d'outils facilitant l'inscription, par de la communication, par de l'évènementiel, par un travail constant avec les associations étudiantes pour coller au mieux aux aspirations de la jeunesse actuelle et faire évoluer nos propositions, par une augmentation de l'amplitude de nos propositions pour aller vers de la pratique physique 365 jours / 365.
Nos problématiques s'articulent de façon récurrente autour de la disponibilité d'installations sportives et des ressources humaines dont nous disposons. En effet, nos créneaux sont pour la plupart complets et accueillir de nouveaux usagers suppose de disposer de moyens supplémentaires.
Enfin, l'année universitaire est très dense et les étudiants sont très sollicités ce qui nuit à leur assiduité d'où la nécessité de réfléchir aux emplois du temps et aux rythmes universitaires en général.

Axe 2 Développer la pratique sur tous les sites territoriaux

Un des objectifs du SUAPS est de tendre vers un même niveau de proposition pour tous les étudiants et personnels de l'UCA. Chaque site universitaire sur le territoire couvert par l'UCA dispose de particularités sur lesquelles nous nous appuyons pour qu'au global, la proposition « SUAPS UCA » soit la plus complète et pertinente possible.

Bien sûr, en fonction des sites territoriaux, le volume d'activités varie et les difficultés en termes d'installations sportives et de ressources humaines se retrouvent particulièrement. Toutefois, le SUAPS bénéficie de la politique de l'UCA en faveur des territoires : des postes d'enseignants d'EPS titulaires SUAPS/INSPE ont été créés à Moulins et à Aurillac tandis qu'un autre poste est attendu pour Le Puy en Velay.

Cet effort permet une décentralisation de la programmation des activités SUAPS, une autonomie et une continuité évidente au fil des années. Signalons ici que le nombre d'étudiants et de personnel UCA sur chacun des sites territoriaux est nettement moins élevé qu'à Clermont. La conséquence est que pour que certaines activités perdurent dans la durée, il est intéressant d'augmenter le volume de personnes éligibles.

En accord avec la gouvernance de l'UCA, les politiques locales en faveur de la jeunesse étudiante post baccalauréat, les Chefs d'Établissements d'Enseignement Supérieur hors UCA sur les sites et en échange avec des facilités pour la pratique (accès aux gymnases par exemple), certains étudiants inscrits en BTS sur certains sites territoriaux peuvent accéder aux activités du SUAPS.

Enfin, tous les étudiants et personnels UCA sont éligibles à toutes les activités de tous les sites sur lesquels le SUAPS est présent. Ainsi, un étudiant originaire de Clermont-Ferrand et étudiant à Vichy peut tout à fais participer aux activités du SUAPS proposées sur les 2 sites.

Axe 3 Gérer les Installations Sportives Universitaires

1/ Entretien et développement :

Rénovation de l'existant :

Abandon du projet Salle d'escalade au profit de la rénovation du terrain de foot synthétique en un espace multi sports football/volley ball/athlétisme/activités de la forme.
Le terrain de tennis en herbe évoluera en terrain de Padel.

Impulsion du projet de drainage des sols du parc du stade U auprès de la DPIE : en effet, l'évacuation des eaux de pluie étant défectueux, des flaques d'eau de surface importante (20m2) rendent impraticable l'accès à la Halle. En découle directement des surfaces sols souillées.

Création d'un Foyer pour les étudiants au sein du Stade U grâce à un appel à projet CVEC. Le foyer ouvrira en octobre 2024. Ce lieu se compose de 3 zones : restauration/encas, travail, relaxation.

Concernant le site de Montluçon, un appel à projet Région a été remporté permettant l'achat de matériel de musculation afin de créer une salle thématique dans une salle de l'IUT (info correcte ?)

2/ Valorisation du patrimoine immobilier :

Un co travail SUAPS/DPGC a été mené afin d' évaluer les coûts de location des ISU. A venir des recettes supplémentaires pour le service.

Axe 4 Développer les partenariats

Agenda : Un travail étroit de partenariat avec réalisé avec le CUC tout au long de l'année. La nouvelle convention entrera en vigueur au 1er janvier 2025.

Un réel travail de partenariat a été mené : en découlent de multiples actions en Direction de l'UCA et du CUC. Diverses actions sociales, encourageant la pratique physique avec pour objectif commun la lutte contre la sédentarité et la poursuite de l'héritage des Jeux Olympiques et paralympiques.

Nos activités, leur développement et le fait qu'elles se situent sur de nombreux territoires impliquent la nécessité de s'appuyer sur la collaboration d'acteurs territoriaux (accès aux installations sportives et à l'encadrement d'activités). Ceci génère la rédaction d'une multitude de conventions.

En convention avec l'Académie de Police, le SUAPS participe à la formation professionnelle des policiers en encadrant les stages des concours de gardiens de la paix, d'officiers et de commissaires de Police.

Remarque : une attention particulière est portée sur l'objectif "sobriété énergétique" : cet axe colore l'ensemble des 4 axes de notre projet de service.

4) Nos formations :

4-1) les cours

Nos activités de formation prennent pour support les activités physiques et sportives : au total, 65 activités différentes sont proposées.
Les champs d'interventions du SUAPS sont multiples, voici les plus représentatifs.

- **Cours Encadrés :**

Pour tous les étudiants et le personnel de l'UCA.

Évolution des inscriptions

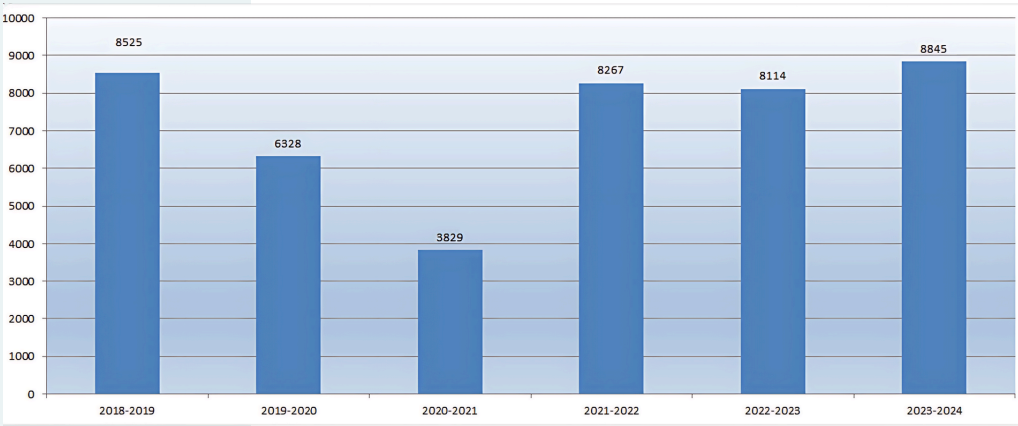

Évolution des inscriptions sur les sites territoriaux

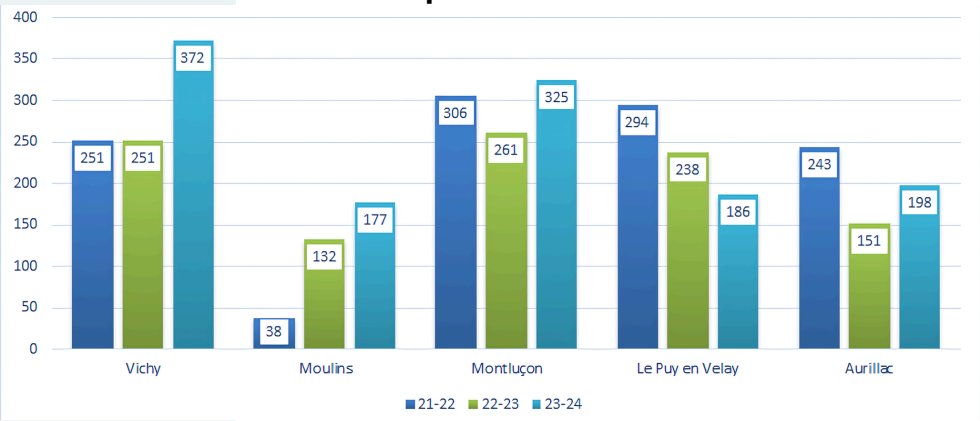

- **Cours Notés :**

La formation qualifiante se décline sous 3 formes :

1. Unités d'Enseignements Libres
2. EPS intégré
3. La pratique physique est récompensée sous la forme de points bonus

Évolution des inscriptions activités notées

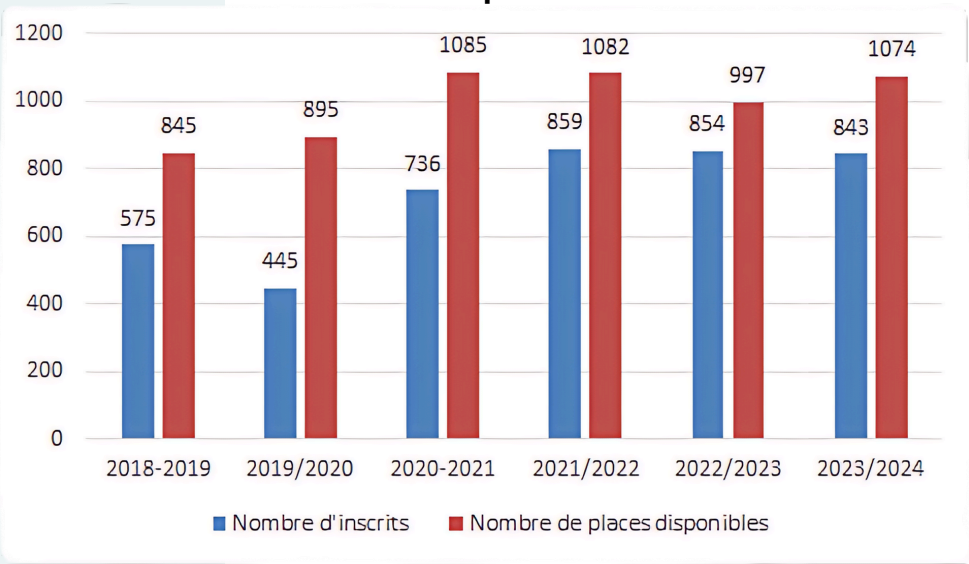

4-2) la compétition

- **L'Association Sportive de l'UCA :**

Permet aux étudiants et personnels d'accéder aux différents championnats universitaires organisés par la FFSportU.

Gère les différents « Centres d'Entraînement Universitaires » qui lui sont adossés : pour les étudiants qui ont un bon niveau sportif et qui veulent accéder au niveau National de la compétition Universitaire.

Licenciés AS UCA 23/24 : 1441 étudiants

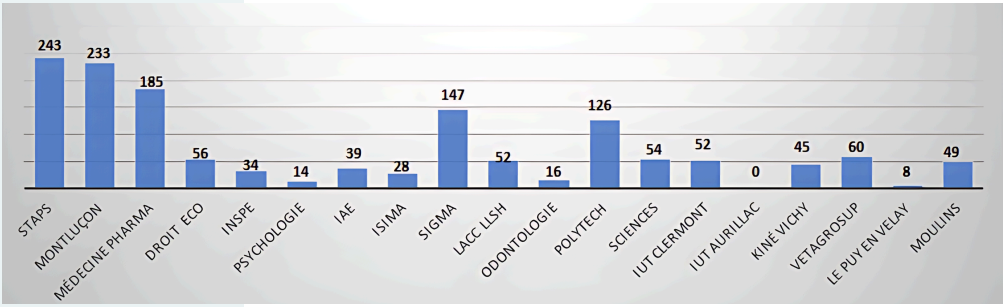

4-3) Le dispositif de « Sportif de Haut et Bon Niveau » :

Confère aux étudiants qui le méritent le bénéficie d'un régime spécial étudiant. Sélection sur dossier.

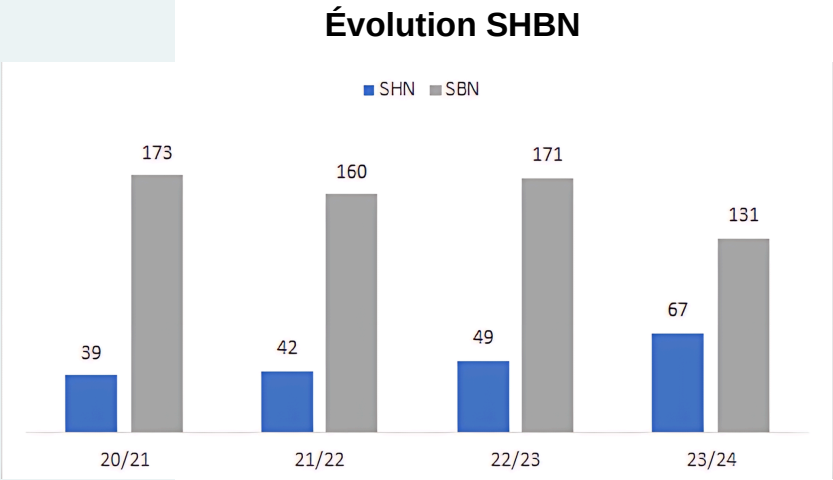

4-4) La pratique autonome

Permet aux étudiants et personnels d'utiliser les installations sportives et universitaires à des fins de réalisation de projets universitaires et sous conditions
:

- Utilisation des installations sportives universitaires en autonomie

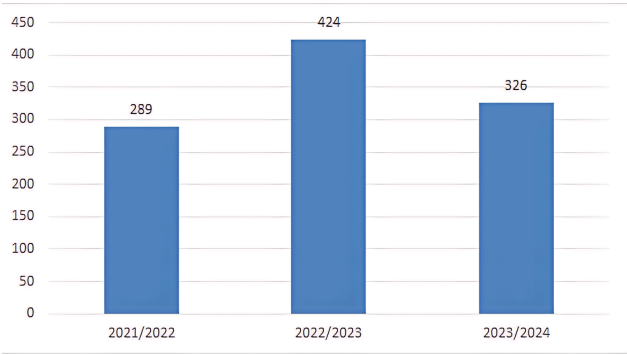

- Utilisation des installations sportives universitaires en autonomie

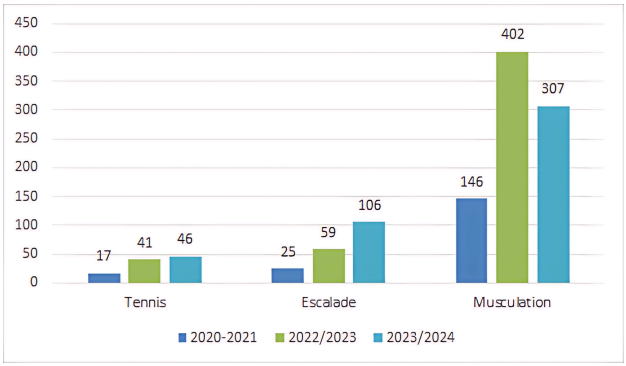

4-5) Bilan Handisport

Le SUAPS, en collaboration avec le SUH, propose un large éventail de pratiques sportives accessibles à tous, et des activités adaptées en direction des étudiants et personnels en situation de handicap.

Gérald GUINARD – Professeur EPS, référent handisport au SUAPS

Bilan chiffré

-11 étudiants, tout handicap confondu, ont pratiqué une activité sportive, que ce soit dans le cadre de formations évaluées ou non.

-4 activités adaptées, Céci-foot, judo , taïso, natation, UE Libre Ensemble en joëlette

Projets divers pour l'année 2024/2025

-Achat de vélos tandem
-Formation au dual-ski
-Organisation de la première Coupe de France universitaire de Cécifoot à Clermont-Ferrand
-Sortie plein-air associant étudiants valides et étudiants en situation de handicap
-Informations à destination des Campus Territoriaux

Actions menées par le SUAPS en faveur de la pratique handisport

-Participation, journée information Lycéens
-Permanences hebdomadaires au SUH pour informer les étudiants en situation de handicap
-Journée nationale du sport et du handicap (organisée par le pôle APAS et BDE staps)
-Tournoi de rugby toucher (organisé par l'association Five O'kloeck
-Randonnées joëlette
-Journée de la glisse inclusive
-Clermont Student Cup

5) Nos équipements sportifs :

5-1) Sur le site de Clermont-Ferrand, l'UCA dispose de ses propres installations sportives (ISU) : le Stade Universitaire

Comme prévu, le bâtiment principal du Stade Universitaire à ré-ouvert ses portes en septembre. Les travaux concernant la mise au norme sécurité et l'accessibilité à permis en parallèle la transformation d'une salle d'information/réunion en nouvelle salle de pratiques physiques : la salle « bien-être ». Les usagers ont ainsi retrouvé l'accès aux différentes salles de sport.

Le premier semestre de l'année 2024-2025 sera de nouveau perturbé par des travaux concernant les sanitaires et l'étanchéité de la grande Halle : les activités du SUAPS sont programmés normalement mais nous ferons sans doute face à de légères perturbations.

Des travaux de rénovation des équipements extérieurs sont en projet : terrains de football et de tennis synthétiques.

5-2) Sur les sites territoriaux :

Seuls les sites de Moulins et d'Aurillac disposent d'installations sportives universitaires ou gérées par l'université.

Les sites de Montluçon, du Puy en Velay et de Vichy n'en disposent pas.

Les besoins en ISU sont constants, en l'absence de celles-ci, nous ne pouvons que compter sur les installations sportives communautaires et la volonté politique de faire de la place aux étudiants.

La présence d'enseignants titulaires sur les sites territoriaux est déterminante pour assurer la pérennité et le développement des activités sur les différents sites.

5-3) Les installations sportives communautaires :

Celles-ci complètent les ISU. Sur tous les sites UCA, la location de ces installations permet au SUAPS d'élargir ses champs d'actions mais occasionne des frais conséquents.

Coûts des installations communautaires

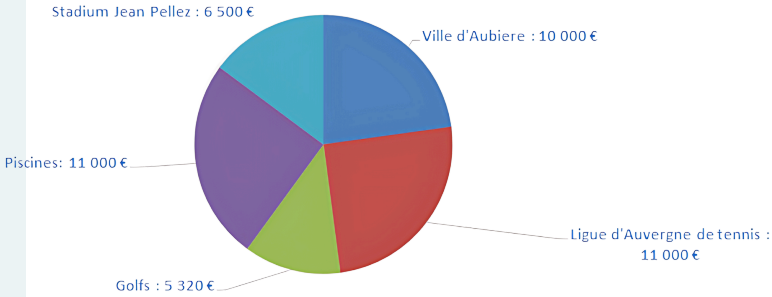

6) Notre budget

Le financement du SUAPS est constitué de :

- 20 % de la CVEC de l'Établissement UCA + une part de la dotation CVEC des établissements partenaires
- Financement de l'Établissement UCA sur la base d'une autorisation de dépenses

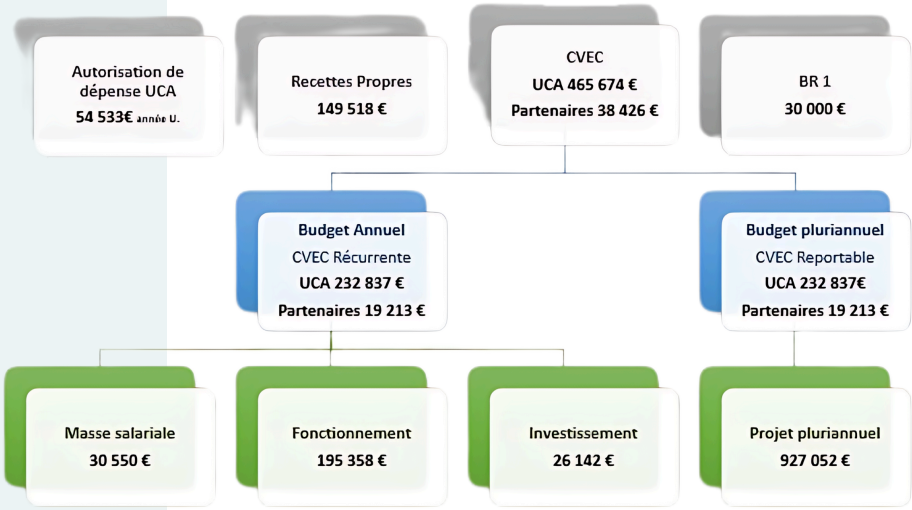

Remarque : face au risque d'éviction de la prise en charge de l'Établissement, le rapport du Sénat ,° 765 (2020-2021) rappelle que la CVEC ne se substitue pas aux financements des opérateurs publics de la vie étudiantes (État, Établissements, Collectivités territoriales).
Le schéma directeur de la vie étudiante doit garantir l'engagement financier de chacune des parties de ce schéma.

7) Notre équipe

7-1) Etat des lieux :

Le SUAPS c'est :

- 12 professeurs d'EPS titulaires et 1 enseignant CDD
- 3 personnels administratifs
- 3 personnels techniques
- 47 vacataires
- 23 étudiants en contrat vie étudiante

7-2) Perspectives :

Clermont-Ferrand :

Concernant le pôle pédagogique, 5 départs à la retraite du site clermontois n'ont pas été intégralement pourvus : l'effectif pédagogique s'en trouve amoindri : 9 enseignants sur 10. Le recrutement d'un enseignant en CDD permet de limiter l'emploi de quelques vacataires mais ne se substitue pas à ce manque. D'autres recrutements seront à prévoir pour permettre au SUAPS de répondre aux demandes des pouvoirs publics en termes d'augmentation de ses capacités d'accueil.

Sur les sites territoriaux :

Nous l'avons vu, la présence de titulaires est indispensable. La gouvernance de l'UCA en a pleinement conscience et des créations de postes partagés avec l'INSPE ont vu le jour. C'est le cas pour Moulins et Aurillac. Une dernière création est attendue pour le site du Puy en Velay, le recrutement est prévu en décembre 2024 pour une prise de poste à la rentrée 2025.

EN RÉSUMÉ LE SUAPS SUR TOUS LES SITES

Installations communautaires :
23 sur Clermont-Ferrand
2 sur Moulins
5 sur Montluçon
3 sur Aurillac
4 sur le Puy en Velay
4 sur Vichy

9064 inscriptions
152 créneaux/semaine

818 inscrits UE Libre
1441 licenciés AS UCA
198 SHBN

65 Activités Physiques et Sportives
7250 h de cours

Installations Sportives Universitaires :
5500 m2 couverts
2600 m2 découverts

38 conventions
23 Étudiants en contrat “vie étudiante”
1 stagiaire
47 vacataires
12 enseignants plein temps
1 CDD

9) Une année au SUAPS

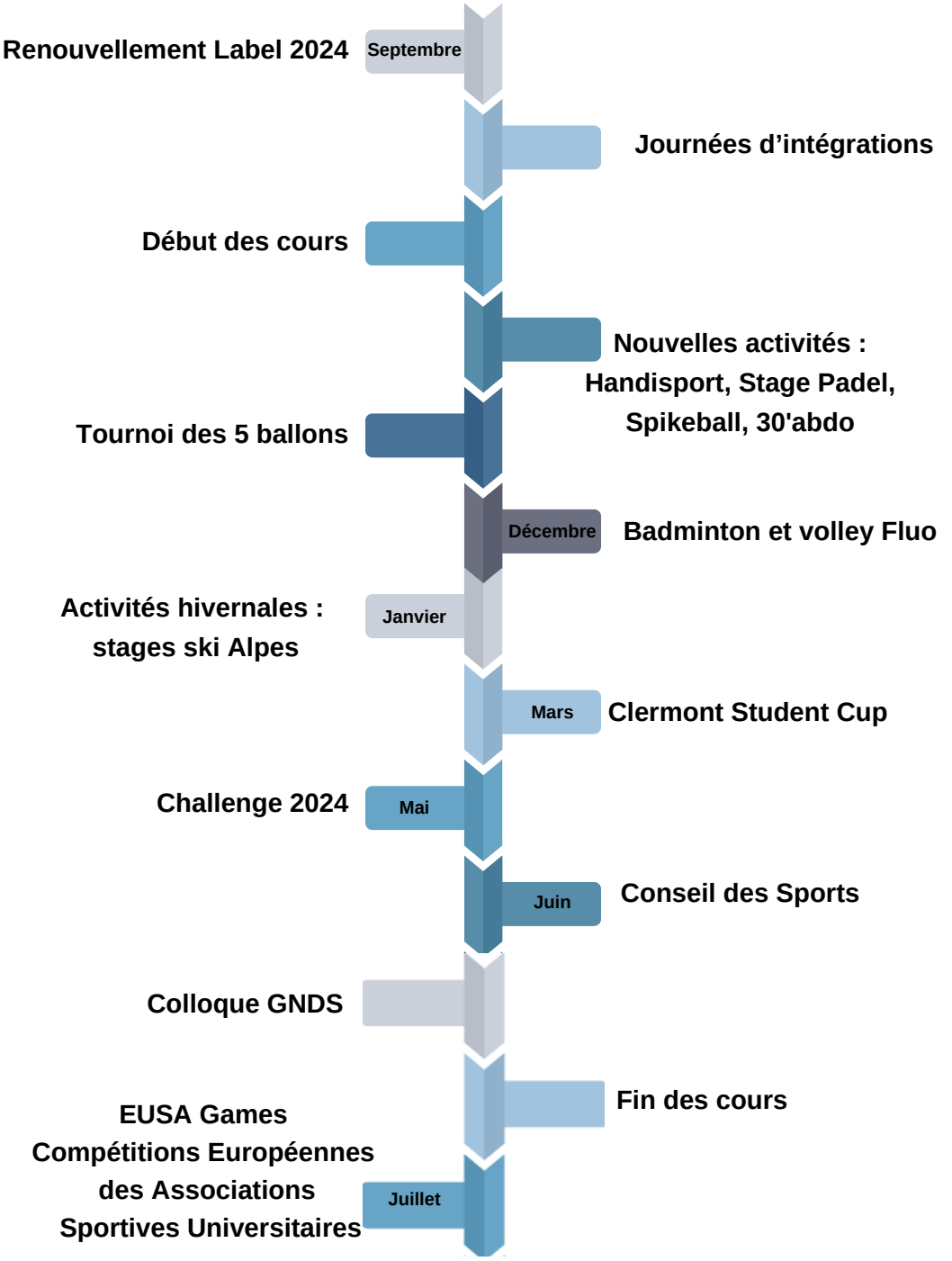

Une année au SUAPS en images ...

COMMUNICATION

Interview de France 3 consacrée au SUAPS :

L’info en + : Oxygénez vos études

EN CONCLUSION

Vous l'avez compris, en cette année Olympique, le sport de compétition est sur le devant de la scène, y compris sur le plan universitaire.

Compétitions universitaires et AS UCA ; Challenge 2024 ; dispositif des Sportifs de Haut et Bon Niveau : le SUAPS de l'UCA est complètement investi dans la gestion et la promotion de cet aspect de l'accès à la pratique physique.

Gardons toutefois à l'esprit qu'il ne s'agit là que de la partie émergée de l'iceberg : l'enjeu de formation global du SUAPS est plus vaste : éduquer, permettre l'accès à la pratique physique pour le plus grand nombre, y compris le personnel de l'université. Que chacun à l'université, étudiant ou personnel, en formation personnelle, en formation qualifiante, en compétition de loisir, trouve sa voie, sa pratique physique de prédilection. Permettre à tous d'être éduqué et d'accéder à la pratique physique raisonnée tout au long de sa vie, condition propre à favoriser la santé sur le long terme.

L'équipe du SUAPS est fière de vous faire partager ses enjeux de formation et vous invite à contribuer, avec elle, avec l'UCA à proposer des pratiques physiques aux étudiants et personnels.

Ceci passe entre autres :

• Par le relai de nos informations, notre présence aux temps forts de communication des rentrées universitaires ; par des formations ciblées et individualisées : journées d'intégrations, sorties plein air, stages divers, étude de cas particuliers pour noter et intégrer la pratique physique dans les maquettes de formation ;

• Par une réflexion lucide sur les rythmes universitaires : la question du temps libre pour pratiquer les activités physiques et sportives et donc du temps universitaire global est ici centrale.

Nous sommes disponibles pour aborder, préciser, amender ces sujets avec vous : n'hésitez pas à nous contacter !

OXYGÉNEZ VOS ÉTUDES !!!

SUAPS

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Sport.uca.fr

SUAPS UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

www.instagram.com/suapsclermont/

www.facebook.com/suapsclermont